



OCTOBRE 2019 • N° 1006

Le PG-CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

3 SEPTEMBRE À L'ÉTOILE SOUVENIR ET RECUEILLEMENT



Le Président Fédéral, Hubert Chazeau actionne avec l'épée
le ravivage de la Flamme du Souvenir sous l'Arc de triomphe.

5 DÉCEMBRE 2019

Cérémonie Officielle d'Hommage aux Morts pour la France, au
cours de la guerre d'Algérie et des Combats de Tunisie et du Maroc.

**D'ores et déjà préparez votre déplacement à Paris
au Mémorial AFN du Quai Branly**



MESSAGE DU 11 NOVEMBRE 2019

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

Le 11 Novembre dernier, la France commémorait, avec ferveur, le centenaire de l'Armistice de 1918 qui avait mis fin à la Première Guerre mondiale, un conflit qui avait duré quatre années. En effet, il y a 105 ans, le 1^{er} août 1914, les troupes allemandes envahissaient la Belgique, le Nord et l'Est de la France, menaçant Paris. Dès le début septembre, la réaction des Généraux Joffre et Gallieni et l'extraordinaire redressement des combattants français, permirent de stopper l'offensive allemande.

Par une bataille victorieuse s'étendant de l'Ourcq aux Vosges en passant par Verdun, ce fut le «miracle» de la Marne.

Ces premiers mois de combats étaient les prémices d'une tragédie qui sera marquée des sacrifices consentis par toute une génération de soldats de Métropole, d'Afrique, d'Outre-mer et des pays alliés.

Quel courage n'a-t-il pas fallu à tous ces combattants pour en supporter l'ampleur qui allait marquer le début du siècle dernier, de 1914 à 1918. Aujourd'hui, il est de notre devoir de continuer à leur rendre un fervent hommage et à perpétuer leur souvenir.

En ce jour de recueillement, nous ne pouvons pas oublier le courage et l'abnégation de tous ces aînés tombés au Champ d'Honneur, qui se sont battus pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité.

Ils ont versé leur sang pour la France, une France qui sortira terriblement meurtrie de cette guerre :

1 400 000 morts - 740 000 invalides – 3 000 000 blessés,
des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

En ce jour de commémoration, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en appelle à la conscience et à la mémoire de chacun, afin que l'acceptation du sacrifice suprême et l'espérance qui habitaient toutes ces victimes, inspirent nos actions en faveur de la Paix, de la Solidarité et de la Fraternité.

Vive la République !

Vive la France !

SOMMAIRE

Le message de l'UFAC du 11 Novembre 2019	2	Cérémonie du 3 Septembre	8/9
Editorial de Mme Paulette Chovelon	3	Souvenirs du lieutenant Charles Deregnacourt	12/14
«Etre Aidant»	4	Publicité Mistral	11/13
A Bizerte	5/10	Mots croisés de Pierre Nivet	15
Un Mémorial pour les OPEX	6/7	Publicité Mistral	16
Concours de la Résistance	7/15		



LA RENTRÉE DU BUREAU FÉDÉRAL



OUVRONS un instant, si vous le voulez bien, la porte du Bureau Fédéral qui vient de faire sa rentrée le 3 septembre dernier.

Celui ou celle d'entre nous qui arrive au staff de la Fédération sait qu'il a tout à découvrir et qu'il faudra être digne de la confiance qui lui est faite.

Douze personnes siègent dans un grand bureau dont les tables sont disposées afin que chacun puisse communiquer, s'exprimer, et voir tous les autres, les places sont définies dans un ordre établi. Le Président préside, à ses côtés et tout proche de lui le secrétaire général.

C'est là que se met en place la «gouvernance de la Fédération». En ce lieu, tous les sujets sont abordés, les idées fusent, certaines seront retenues, d'autres pas, les tâches sont affectées aux un(e)s et aux autres, en fonction de leurs compétences.

Sachez que tous les sujets importants sont étudiés, gestion, communication, trésorerie, action sociale, défense des droits, journal, site internet, devoir de mémoire... L'ordre du jour est scrupuleusement suivi et la réunion du Bureau Fédéral fera l'objet d'un compte rendu confidentiel adressé à chaque membre lequel devra agir, travailler et continuer à réfléchir sur les urgences à traiter.

Traditionnellement, chacun d'entre nous devra s'exprimer tour à tour, librement, une fois l'an, dans l'un des éditoriaux que publie «Le PG-CATM». Le planning des éditoriaux à écrire est distribué à chaque rentrée. Epreuve redoutable et même redoutée qui plonge l'écrivain du jour dans un certain moment de solitude.

Si je reviens sur le passé, ce n'est pas sans émotion que je me remémore les années où Jacques Goujat présidait et les derniers messages qu'il a bien voulu nous laisser en héritage. Je citerai :

«Pour être au Bureau Fédéral, il faut être : motivé, disponible et compétent». Ces trois qualités sont indispensables et indissociables.

«Etre au Bureau Fédéral, ce n'est pas seulement rajouter une ligne sur sa carte de visite». Le message est clair !

Aujourd'hui, la relève est assurée, Hubert Chazeau préside, la tâche est rude car elle consiste à aider la Fédération à s'adapter aux transformations de notre société, à ce monde qui change. Il faut qu'elle le fasse à l'instar de toute grande entreprise du XXI^e siècle.

Nul doute que nous allons réussir ce challenge parce que nous sommes dotés d'une équipe très au courant des tâches spécifiques qu'elle doit réaliser et soucieuse de la bonne ambiance de travail, son bien commun étant l'entente entre tous, la compétence et l'effort de chacun.

Conscients des motivations du passé telles qu'elles avaient été portées par nos illustres prédécesseurs et auxquelles la Fédération a toujours été fidèle, il faut porter les motivations de l'avenir en restant dans l'esprit de nos fondateurs.

Mais ...

Refermons la porte, le Bureau Fédéral travaille et n'oublions pas, que ce qui se dit dans le cadre de cette assemblée doit rester dans la discrétion.

Paulette CHOVELON
Vice-présidente

ETRE AIDANT

«EHPAD La Madeleine» à Bergerac, labellisée Bleuets de France

Les aidants familiaux sont des proches d'une personne en situation de dépendance. Ils s'occupent d'elle quotidiennement, souvent en parallèle de leur vie personnelle et professionnelle.

Les aidants jouent un rôle de coordinateur auprès des différents intervenants professionnels et permettent le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Avoir un rôle d'aidant est difficile : vie professionnelle et personnelle sont toutes deux affectées. Notre structure bénéficie d'une Plate-forme d'Accompagnement et de Répit. Cette PAR a été créée pour accompagner les aidants s'occupant d'un proche en perte d'autonomie.

Elle apporte :

- de l'information pour aider les proches à faire face à la prise en charge d'une personne souffrant de la maladie d'Alzheimer et de toute autre maladie entraînant une perte d'autonomie : l'objectif est de mieux comprendre la maladie et l'impact qu'elle peut avoir,
- un soutien aux proches aidants qui peut être :
- individuel (soutien psychologique, conseils...)
- en groupe pour partager les expériences, se soutenir, rompre l'isolement, pour renforcer des liens entre familles confrontées à la même situation,
- des solutions de répit pour donner du temps libre au proche, lui permettant de vaquer à ses occupations, de prendre soin de sa santé et de se reposer.



Mme PENALVA Véronique, aidant d'un proche, a accepté de répondre à nos questions.

Depuis combien de temps êtes-vous «aidant» ?

«Je suis aidante depuis trois ans. Je m'occupe de ma maman qui est atteinte de la maladie d'Alzheimer.»

Quelle est votre situation familiale et professionnelle ?

«Je vis avec mon conjoint. Je travaille actuellement en crèche à plein temps. À partir de septembre, je serai à temps partiel afin de pouvoir m'occuper de maman.»

Où vit votre proche, et vous-même ?

«Ma mère vit à la résidence «Les Oliviers», un endroit sécurisé, depuis novembre 2016. J'ai eu l'opportunité de déménager, en février 2017, à quelques mètres de chez elle. Le lieu est idéal, l'Accueil de Jour, où, elle se rend trois fois par semaine, la Plate-forme de Répit et l'EHPAD La Madeleine se situent à proximité de la résidence «Les Oliviers». Je souhaiterais que ces services «de proximité s'élargissent sur l'ensemble du pays.»

Est-ce qu'il a d'autres personnes, des professionnels ou des services qui interviennent ?

«AARD24 apporte le repas le midi et intervient 15 heures par mois pour effectuer du ménage. ESA propose 15 séances d'activités par an mais ce service est applicable qu'une seule fois. Mme PETIT, naturopathe, masse parfois maman. La Plate-forme de Répit intervient le jeudi après-midi pour l'occuper. Le week-end, je me consacre à maman à 100 %. Une infirmière et mon conjoint interviennent également.»

Quelle est votre fréquence de visite ? Pour quelles raisons ?

«Je lui rends visite tous les matins avant d'aller au travail. Je lui apporte mon aide à la lever, à lui préparer le petit-déjeuner et à l'habiller. J'interviens également entre midi et deux pour m'assurer qu'elle prend bien son déjeuner. Puis le soir, je l'aide à la prise de repas et au coucher. J'effectue aussi du ménage car le soutien de l'AARD24 n'est pas suffisant. J'accompagne maman dans les démarches administratives, pour ses rendez-vous extérieur...»

Avez-vous assez d'informations sur la maladie de votre proche ?

«Oui, grâce à la formation des Aidants organisée par Dr SERET, cela m'a permis d'apprendre beaucoup de chose sur la maladie de maman.»

Gardez-vous du temps pour vous ?

«Très peu, les seuls moments où je peux vraiment m'accorder du temps c'est lorsque, mon conjoint et moi, nous partons en vacances. Nous avons opté pour le répit à domicile. Cela me permet de m'assurer que maman ne va pas être seule, sans surveillance, pendant une ou deux semaines. Je me l'accorde une à deux fois par an.»

«Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté.» Joseph Templier.

Propos recueillis par Hubert Chazeau

A BIZERTE DE JUILLET A SEPTEMBRE 1961

PRÉAMBULE

Ayant vécu les événements dits «de BIZERTE», je vais vous en décrire brièvement le déroulement. D'abord, permettez-moi de me présenter. Je suis né dans le Pas-de-Calais dans la région des mines.

Mon Père était mineur et il a effectué son service militaire au Maroc. J'avais un frère aîné qui a lui été appelé à Marseille pour l'Indochine mais, finalement il est allé en Algérie !! Si bien qu'à nous trois, nous avons fait le Maghreb !! Bizerte doit son importance à sa position géographique. Elle est placée à l'extrémité Nord de l'Afrique, à l'entrée du détroit de Sicile et à la jonction des bassins occidental et oriental de la Méditerranée. Devenant ainsi le lieu de passage obligé du grand trafic maritime Est-Ouest.

C'est un site remarquable avec une rade immense, profonde de 9 à 12 mètres dans sa partie centrale, convenant ainsi aux mouillages des forces navales ou de convois. Autour de cette rade, il y a des plaines propices au creusement de bassins et à l'installation d'aéroports. Tout autour de ces lieux existent des blocs rocheux favorables à la construction de dépôts, de magasins souterrains et d'abris antiatomiques.

C'est donc là que s'est constitué un complexe opérationnel rassemblant : - une Base Aéronavale (La Pêcherie - Karouba) y stationne une importante flotille de bâtiments de guerre.

- une base aérienne (Sidi-Ahmed) où j'ai effectué mon service.

Y stationnent des formations aériennes de surveillance et d'attaque.

Des installations de Commandement, Transmissions, Détection, Défense sont réparties en Baie Ponty, au Meslem, au Kébir, au Nadar, au Cap Bizerte et au Roumadia.

L'ensemble est placé sous l'autorité du Vice-Amiral d'Escadre Amman, du Contre-Amiral Picard-Destelan, Major Général, commandant de la zone sud, du Général Motte Commandant les Forces Aériennes Françaises de Bizerte, du Général Lalande Commandant les Forces Terrestres d'Intervention de Bizerte, et du Colonel de Verthamon Commandant les Forces Terrestres de Bizerte.

Dans ses écrits le Général De Gaulle a dit : *Lorsque l'on a considéré ces réalités là, on comprend que la France ne veuille pas et ne puisse pas, dans la situation du monde telle qu'elle est, exposer son territoire, exposer l'Europe, le monde libre à une possibilité d'une saisie de Bizerte par des forces hostiles. C'est la raison pour laquelle la France a établi une Base à Bizerte.*

Préliminaires

La position de la France à Bizerte reposait sur une bonne harmonie des rapports entre Français et Tunisiens, et, subitement dans la première quinzaine de juin 1961, des rumeurs incontrôlées commencent à courir sur une prochaine relance de «la Bataille de l'Évacuation de Bizerte».

Le 13 juin à Sidi-Ahmed, des Gardes Nationaux Tunisiens menacent d'ouvrir le feu sur des ouvriers participant à des travaux sur le terrain d'aviation qui avaient pour but d'adapter la

piste d'atterrissage aux avions MYSTERE dont la Base allait être dotée.

Le 15 juin, les ouvriers Tunisiens ayant été remplacés par des militaires sans armes, une section de la Garde nationale tunisienne prend position et somme les militaires Français de s'éloigner sous menace d'ouvrir le feu.

Le 29 juin, des Tunisiens entreprennent la construction d'un mur de pierres à la limite des barbelés dans l'axe de la piste de Sidi -Ahmed.

Le 4 juillet, 1500 «volontaires» tunisiens commencent à creuser des tranchées à quelques mètres de nos barbelés, le long de la route qui suit la limite ouest de la Base.

Le 6 juillet, des manifestations ont lieu dans Bizerte pour réclamer l'évacuation. Elles regroupent quelque 4000 personnes (hommes, femmes, vieillards et enfants).

A partir du 8 juillet, des mouvements de troupes tunisiennes ont lieu dans les alentours immédiats de la Base. Un mortier est mis en batterie près de la gare de Sidi-Ahmed et le creusement des tranchées se poursuit activement.

Les hôpitaux et les cliniques tunisiennes de Bizerte et de Menzel Bourguiba sont évacués en prévision du «sang qui va couler». Des «volontaires» ne cessent d'arriver par le train, la route ou à pied, en camion et en car. Ils s'installent dans les casernes de Bizerte. L'envahissement se poursuit dans une

atmosphère de plus en plus belliqueuse.

Le 17 juillet, dans la matinée, le Président Bourguiba prononce devant son Assemblée Nationale un discours dans lequel il annonce :

- que la Tunisie reprendra, à partir du 19 juillet, la lutte avec les procédés qui avaient été mis en œuvre après l'incident de Sakiet.

- que les patrouilles tunisiennes seront envoyées vers Gaaret-el-Hamel, pour planter le drapeau tunisien sur la borne 233.

Le 18 juillet, dès la première heure, d'importants mouvements de troupes tunisiennes ont lieu autour de la Base. Des tranchées, des trous d'hommes, des postes de tir et des barrages, à tous les carrefours importants, sont aménagés fébrilement ; la circulation est sévèrement contrôlée et la tension s'accroît de plus en plus.

Le 19 juillet, à midi, à quelques heures de l'ouverture des hostilités, les diverses installations dont l'ensemble constitue la «Base Stratégique» sont isolées les unes des autres ; la zone sud est même scindée en deux tronçons. Les collines qui entourent la Base de Sidi-Ahmed et Le Goulet sont occupés par des forces tunisiennes. Les points forts, en particulier la gare de Sidi-Ahmed et la Cimenterie ont été transformées en blockhaus et des armes lourdes mises en batterie.

Opérations Militaires du 19 au 23 juillet

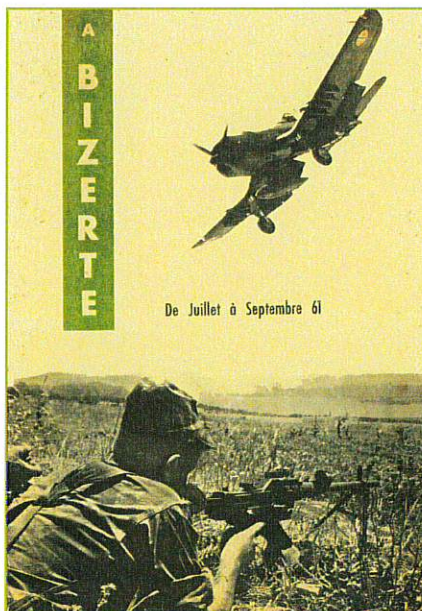
Les forces en présence du côté Tunisien :

- 5^e, 6^e, 7^e et 12^e Bataillons d'Infanterie

- un groupe d'artillerie à 5 batteries.

Soit, environ, 5 000 hommes auxquels il convient d'ajouter 200 Gardes nationaux et 6 000 Jeunesses Destouriennes constituées en unités paramilitaires sommairement armées mais fanatiques.

(Suite page 10)



UN MÉMORIAL POUR LES MILITAIRES MORTS EN OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Huit ans pour honorer la dette de la France à l'égard des OPEX Morts pour la Nation

«Avec ce Mémorial, c'est la nation tout entière qui pourra honorer sa dette à l'égard de ceux qui sont morts pour la France» avait déclaré François Hollande lorsqu'il a participé le 18 avril 2017 à la cérémonie de lancement des travaux du Mémorial en hommage aux soldats morts pour la France en Opex (Opérations Extérieures).

«Il sera érigé à Paris en mémoire de nos 600 soldats, aviateurs et marins morts pour la France en opération extérieure depuis 50 ans». Mais il a fallu huit ans pour aboutir en cet automne à son inauguration dans le parc Citroën à Paris.

L'idée d'ériger un tel Mémorial a vu le jour en octobre 2011, après la remise d'un rapport rédigé par le général Bernard Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre qui s'est très investi pour la cause des blessés de guerre.

Ce projet aurait pu voir le jour rapidement. «Il s'agit de rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France dans les opérations extérieures auxquelles notre pays a participé depuis 1963».

Mais il aura fallu toute la durée du dernier quinquennat de François Hollande pour mener à bien le projet qui a connu quelques déboires et surtout bien des retards : «Je le devais à ceux et celles que j'ai envoyé au combat» déclarait alors l'ex-chef d'Etat. Il a été ainsi victime de l'opposition de certains habitants du VII^e arrondissement, au nom de la «nécessité de protéger les perspectives du VII^e arrondissement et en particulier celle de l'avenue de Breteuil, dans l'axe de la place Vauban» où il était prévu de le construire.

Du coup, le Général Percin de Northumberland «était mandaté pour conduire les réflexions complémentaires» en Mars 2014, avec un rapport remis au ministre en Juillet 2014 où il proposait trois sites : Buttes de Chaumont, Parc Montsouris, Paris La Défense. Finalement, face à l'impatience des associations du Monde combattant, Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire (SEDAC), indiquait en 2015 que ce Mémorial serait finalement construit dans le parc André-Citroën, près du nouveau siège du ministère de la défense à Balard, un site accessible, spacieux, ouvert. Il avait obtenu un avis favorable de la mairie de Paris le 29 juin 2015, et l'accord des architectes et des paysagistes qui aménagèrent le parc André-Citroën au titre de la propriété intellectuelle, après de longues négociations. Ce n'est qu'en octobre 2016, que Jean-Marc Todeschini a annoncé aux députés le lancement du concours pour ce monument.



Une œuvre créée par Stéphane Vigny

RECUEILLEMENT ET PARTAGE DE DEUIL

Ce monument a été érigé dans l'ex-Jardin noir, désormais nommé «Jardin Eugénie-Djendi» en hommage à une opératrice radio du Corps Féminin de transmission d'Afrique du Nord, parachutée par les Services spéciaux d'Alger, déportée et exécutée à Ravensbrück. Imaginé par l'artiste Stéphane Vigny, il représente six soldats en tenue, à échelle humaine (une femme et cinq hommes dont un de type africain qui, à lui seul représente la diversité de l'armée,) en bronze, portant un cercueil non visible qui «matérialise le vide de l'absence» : «Les porteurs sont là, dans leur position et attitude très spécifiques. Pour que tous les corps de l'armée soient représentés, on a été obligé de trouver une tenue adéquate. Les soldats portent des treillis avec des rangs et un béret. Seule particularité, dérogation à la réalité : il manque le cercueil.

A la façon des cénotaphes, ces monuments aux morts qui ne renferment aucune sépulture, aucun corps, l'absence formelle du cercueil rend visible une autre réalité : la mort, la disparition, le manque, le poids de l'absence porté par les survivants» explique le sculpteur. «Pour ce monument, je souhaitais reproduire une scène fortement évocatrice et ce, pour le plus grand nombre. Le portage du cercueil représente un rituel universel, connu de tous. Je trouve pour ma part qu'il fait partie des moments rituels qui expriment le mieux l'hommage aux défunts et la solidarité entre ceux qui restent. Le fait de représenter une scène de rite funéraire renforce selon moi l'idée d'une communauté unie, qui se rassemble autour de ses morts». L'environnement de cette sculpture est destiné au recueillement et au partage du deuil. L'installation comprend tout d'abord l'inscription des noms de plus de 630 militaires morts dans les différents théâtres d'opérations extérieures, deux planisphères, deux dédicaces, le mât des couleurs, l'emplacement pour le dépôt de gerbe et, un revêtement spécifique pour le sol de la partie haute du jardin sur lequel a été installée la sculpture.

Paul Phillipart

Construction du Monument à la Mémoire des Militaires Morts en Opérations Extérieures



Des responsables associatifs du Monde combattant réunis autour de Mme Geneviève Darrieussecq.



Construction du monument en hommage aux OPEX

Le 12 septembre 2019 à 15 heures nous nous sommes rendus, sur l'invitation de Mme Darrieussecq secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, au Parc Citroën pour visiter le chantier du futur Mémorial en hommage aux militaires morts pour la France en Opérations Extérieures. Elle était accompagnée des présidents des principales Fédérations et Associations d'Anciens Combattants.

Situé dans le parc André Citroën dans le 15^e arrondissement de PARIS, ce Mémorial est destiné à honorer la mémoire des soldats français tombés sur les théâtres des opérations extérieures depuis la fin de la guerre d'Algérie.

Les travaux vont bon train, nous avons constaté un vaste chantier qui est situé Jardin Eugénie Djendi Parc André Citroën 75015 Métro Balard. La première phase des travaux de maçonnerie sera terminée fin septembre 2019.

Les six militaires cinq hommes et une femme faisant le simulacre de porter un cercueil seront mis en place à compter de 1^{er} octobre 2019 pour une réception des travaux le 15 octobre.

L'inauguration est prévue mi-novembre 2019, avec l'apposition de la plaque sous l'Arc de Triomphe le même jour.

S. A.

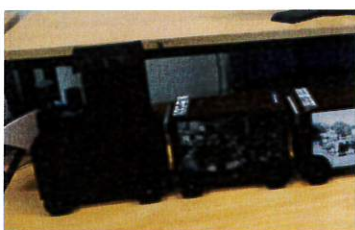
CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET LA DÉPORTATION

ISÈRE

Concernant les collégiens et lycéens, nous voudrions leur faire savoir : «*s'il y a un concours à faire, c'est bien celui-ci*» !

Nous nous sommes même laissé dire que certains lauréats de concours précédents, l'ayant indiqué sur leurs curriculum vitae, ont attiré d'autant plus l'attention de leurs éventuels employeurs. En effet, participer à ce concours est certainement un moment d'exception pendant lequel il faut faire preuve de belles qualités : travail, créativité, intérêt et curiosité constructive pour l'histoire contemporaine.

Le 3 avril 2019, le jury s'est réuni dans le cadre de la cité scolaire Stendhal à Grenoble. Cette année, 56 élèves de plus que l'an dernier ont participé, malgré un sujet difficile : «*Répression et déportation en France et en Europe. Espace et Histoire*». Après avoir désigné quatre commissions : Collèges (copies) – Lycées (copies) – Collèges (travaux collectifs) – Lycées (travaux collectifs), le jury a corrigé, noté ses appréciations et finalement classé l'ensemble des travaux.



Travaux collectifs des Collèges qui ont concouru : deux productions.



La récompense pour les lauréats fut un voyage de deux jours en car au site-mémorial du camp des Milles, à proximité d'Aix-en-Provence, avec visite du Mont Faron, son téléphérique, son musée du Débarquement de Provence et de la base navale de Toulon.

Enfin, dans les salons d'honneur de la préfecture de l'Isère, cérémonie officielle de remise des prix le 29 mai, Renaud Pras, directeur de l'ONACVG était le maître de cérémonie, en présence de nombreuses personnalités de l'Isère dont M. le préfet Lionel Beffre, Mme la directrice des services départementaux de l'Education nationale Viviane Henry, Mme la vice-présidente du conseil départemental Martine Kohly.

Le premier prix des lycées dans la catégorie «travail collectif» a été remporté ex-aequo par le lycée ITEC BOISFLEURY et par les élèves de l'ULE (Unité Locale d'Enseignement) du centre pénitentiaire de Saint-Quentin Fallavier en Isère.

Les élèves de l'ULE ont participé à leur demande, tous étaient volontaires. Leur enseignante, est venue en préfecture retirer les prix (des livres pour chacun d'eux). Nous avons donc pu la rencontrer, elle nous a autorisés à publier quelques photos du travail réalisé. Il s'agit d'un jeu de société du type «Trivial Pursuite» qui suit scrupuleusement le sujet demandé pour cette épreuve. Plusieurs titres ont été proposés au groupe d'élèves et soumis au vote, c'est «*Voyage vers Pitchipoi*» qui a eu le plus de voix.

(Suite page 15)

CÉRÉMONIE DU 3 SEPTEMBRE 2019

• A LA FÉDÉRATION

En ce mardi 3 septembre ensoleillé, plus de 200 personnes avaient répondu à l'appel de la Fédération pour participer à la traditionnelle cérémonie de ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, manifestation toujours précédée au siège fédéral du pot de l'amitié à 16 heures. Et puis, à l'occasion de son allocation d'accueil très chaleureuse, le président Hubert Chazeau avait plaisir à saluer Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONAC-VG, M. Rakoto, directeur de l'ONAC-VG Paris, Mme Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube, Mme Marie-Claude Goujat, M. Robert Créange, vice-président de l'UFAC. A 18 heures, ils étaient nombreux à défiler jusqu'à l'Arc de triomphe, précédés par 75 drapeaux. A 18h30, accompagnés des membres du Bureau Fédéral, le président Chazeau raviva la Flamme sur le tombeau du Soldat Inconnu entouré des autorités civiles et militaires présentes ou représentées.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL

Mesdames, Messieurs,

Bien chers Amis,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je vais m'adresser à vous, ici, au siège de notre Fédération, que nous devons quitter avant la fin de l'année.

Comment ne pas avoir une pensée pour ceux qui, au lendemain de la guerre 39/45, ont investi dans cet hôtel particulier qui fut notre fierté. Nous ne pouvons que les remercier de nous avoir légués ce patrimoine. Une pensée aussi pour ceux qui ont su le gérer, nos amis PG membres fondateurs, mais aussi pour ceux qui nous ont quittés récemment : Pierre DÜRR et Jacques GOUJAT. C'est vers eux qu'iront nos pensées pendant la minute de silence au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Avant de poursuivre mon propos, je voudrais saluer la présence de ceux qui nous suivent depuis quelques années ou nous rejoignent. Nous sommes heureux d'accueillir pour ce 70^e anniversaire de cette grande manifestation des PG à Paris :

Mme PEAUCELLE-DELELIS, Directrice Générale de l'ONACVG

M. RAKOTO, Directeur de l'ONACVG PARIS

Mme Valérie BAZIN-MALGRAS Députée de l'Aube

Mme Marie-Claude GOUJAT

M. Robert CREANGE Vice-Président de l'UFAC.

Et demain, me direz-vous ?

Nous avons souvent évoqué au cours de nos conversations inquiètes ce que deviendront nos associations dans un avenir hélas trop proche. Nous avons vu disparaître nos amis PG, quelques adhérents subsistent encore. Actuellement, ce sont les associations propres aux années d'AFN qui s'amenuisent et disparaissent sans bruit.

Malgré tout, notre Association est toujours une des plus importantes au plan national, comme dans de nombreux départements et sections locales.

Si dans nos rangs nous comptons une petite minorité de «jeunes» issue des OPEX, la relève en effectifs ne semble pas assurée pour éviter dans quelques années l'écroulement définitif. Et dans l'écroulement définitif succomberont nos activités de solidarité et notre patrimoine social lui-même condamné à disparaître. Nous avons dû déjà nous séparer de nos établissements sanitaires et sociaux.

Il faut que nos camarades OPEX se mobilisent pour améliorer le recrutement, afin d'intégrer les isolés et inorganisés.

Mais nous devons exister, c'est-à-dire continuer à agir, à venir en aide à tous ceux qui ont des besoins matériels et moraux, à les défendre.

Nous sommes de ceux qui ont su intégrer les Veuves et les OPEX dans notre Association, plusieurs sont membres de notre Bureau.

Nous sommes soucieux d'être compris, mais aussi de comprendre vos interrogations sur le fonctionnement de votre Fédération.

Le problème le plus angoissant réside sans doute dans la survie de nos sections locales. L'avenir passera certainement par des rapprochements.

Pour la Fédération, pas de soucis pour les prochaines années dans des locaux mieux appropriés et moins coûteux, avec une équipe apte, disposée et disponible.

Notre trésorerie nous permet encore de faire du social auprès de nos ressortissants dans la peine et de participer à des actions humanitaires de plus grande envergure comme Gustave Roussy, mais aussi cette année aux côtés du Gouverneur des Invalides avec un don pour le foyer de l'hôpital.

Avant de terminer mon propos, je voudrais saluer tous ceux qui se sont investis dans la préparation du déménagement de notre siège, et cela n'est pas terminé. Ce n'est pas une mince affaire de tout repos ! Ce sont plusieurs tonnes de documents, archives et mobilier à trier et à évacuer.

Merci à M. Casteloot, et à l'ensemble du personnel.

Je vous invite maintenant à partager le pot de l'amitié avant de nous rendre à l'Arc de Triomphe, où nous aurons une pensée pour tous ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie, la France.



Les nombreuses délégations départementales à l'écoute du président fédéral.



Mme Véronique Peaucelle-Delelis nouvelle directrice de l'ONACVG s'entretient avec le président et le secrétaire général de la Fédération.



Côte à côte : Mme Marie-Claude Goujat et M. Georges Merle, vice-président.



Un car venant du département de l'Aube stationne devant le siège fédéral pendant le ramassage des participants Aubois.

• A L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE



Soixante-quinze porte-drapeaux remontent l'avenue des Champs-Élysées, conduits par une impeccable musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris.



Les porte-drapeaux s'inclinent pendant la minute de silence.



Les porteurs de la gerbe de la Fédération.



Les personnalités pendant l'hymne national.



Le président Hubert Chazeau ravive la Flamme.

Du côté Français la défense des enceintes militaires est assurée par :

- Le 8^e R.I.A. et 4 Compagnies de défense Air et Marine.
- Une « trentaine de Sections de défense » constituée avec des éléments prélevés dans les Unités Air et Marine de la Base.
- La 7^e Escadre de chasse, des flottilles de l'Aéronavale 11 F, 12 F, et 17 F, des formations aériennes de reconnaissance, liaison, servitude.
- Deux divisions de Dragueurs, deux Escorteurs côtiers, des vedettes et L.C.M.

Le mercredi 19 juillet à 13h30, Radio Tunis annonce que le Gouvernement Tunisien a donné l'ordre de tirer sur tout avion militaire Français violant l'espace aérien tunisien.

A 13h25 des armes automatiques tunisiennes tirent sur une « Alouette » décollant de Sidi-Ahmed, puis, quelques instants plus tard sur une patrouille de « Corsairs ».

Dès 16h00, des mitrailleuses lourdes et un canon de 77 sont mis en batterie par les Tunisiens à quelques centaines de mètres de l'extrémité ouest de Sidi-Ahmed.

Le Colbert, le *De Grasse*, l'*Arromanches*, et quatre escorteurs d'Escadre croisent en baie de Bizerte.

Vers 18h00 les Nord 2501, qui portent la première vague de renforts sont signalés. **A 18h10**, la première vague du 2^e R.P. L.M.A. saute au-dessus du terrain et se pose entre les deux pistes, sous le feu des armes automatiques tunisiennes.

A 18h42, la deuxième vague de Nord 2501, se présente pour atterrir et le premier avion qui se pose est tiré par les armes automatiques et les canons anti-chars tunisiens. Un Nord 2501 est touché au sol.

Des obus de mortier tombent sur les bâtiments de Sidi-Ahmed et font deux morts et vingt-trois blessés. J'étais présent, j'ai pu échapper aux dégâts et je ne sais plus comment !! D'autres obus anti-chars traversent les hangars de Karouba et endommagent un S.O. 95. Les hélicoptères de l'A.L.A.T. évacuant les blessés graves sur l'hôpital de Sidi-Abdallah sont soumis au feu d'armes automatiques postées à quelques dizaines de mètres de la D.Z. de l'hôpital. C'est seulement à ce moment là que les « Corsairs » qui assuraient la couverture aérienne au-dessus de Sidi-Ahmed, piquent et attaquent les positions tunisiennes situées dans l'ouest du terrain. L'Amiral donne l'autorisation d'ouvrir le feu partout où cela sera nécessaire pour se défendre.

Quand la nuit tombe, tout le personnel est aux postes de combat. Je me retrouve à l'infirmerie, suite au bombardement subi. De tous côtés arrivent des nouvelles annonçant les mouvements de troupe et de camions ennemis. Les Tunisiens obstruent le Goulet, à son extrémité Nord à l'aide de gros fils d'acier tendus entre les deux rives.

A 4h00, en Zone Nord, l'ennemi déclenche un violent tir de mortier contre le terrain d'aviation de Sidi-Ahmed. Cinq avions sont touchés au sol et nos installations sont menacées de destruction.

Dès 6h00, quatre compagnies du 2^e R.P.I.M.A., venues en renfort, appuyées par l'aviation et la batterie de 105 de Karouba, franchissent les limites du terrain de Sidi-Ahmed et progressent vers les hauteurs avoisinantes d'où l'adversaire tient le terrain sous son feu. Les forces organiques des Commandants de Zone, les sous groupements blindés du Nador et de Menzel-Djemil sortent également des enceintes. Un convoi d'artillerie tunisien qui allait prendre position est repéré ; attaqué par l'aviation il est entièrement anéanti à son arrivée au carrefour de la route stratégique et de la route de Bizerte-Mateur.

L'escorteur d'escadre *La Bourdonnais* effectue un tir de 57 sur des éléments tunisiens posté sur les pentes du Dernna et du

Rhara, dégageant ainsi le Cap Bizerte où se trouvait bloqué un peloton de chars. Depuis la matinée l'adversaire, en position dans les maisons du village de La Pêcherie et dans la cimenterie, accroche sérieusement les postes qui gardent l'enceinte de la Base. De la cimenterie un feu nourri est dirigé sur nos avions obligés de survoler cet endroit juste après le décollage ; des armes lourdes tirent sur nos P.C. situés à quelques dizaines de mètres des enceintes et sur nos installations de transmissions. Il devient urgent de neutraliser les positions ennemies et à 16h30, l'opération « Cimenterie » est déclenchée.

Une compagnie du 2^e R.P.I.M.A. part à l'attaque avec le soutien d'un peloton de chars descendu du Nador, la cimenterie est, en même temps, violemment bombardée par les « Corsairs » de Karouba.

Les forces tunisiennes se replient en combattant et abandonnant la cimenterie qui est finalement occupée par nos troupes, non sans que celles-ci, prises sous un feu violent provenant des hauteurs du Parc à fourrages, aient subi des pertes.

19h00, l'aviation attaque, à la roquette et à la bombe, la ferme Domange située sur la rive sud du Goulet, à proximité de la Base des Carrières, sur un promontoire qui domine la Base. Les Tunisiens évacuent la ferme qui sera occupée par nos troupes le lendemain.

En Zone Nord, à la nuit la Base est à peu près dégagée mais le Goulet est toujours obstrué. Voulant éviter une nouvelle effusion de sang, l'Amiral essaie d'entrer en contact avec le Gouverneur pour rechercher un arrangement qui lui permettrait d'obtenir sans combat le contrôle du Goulet. Les autorités tunisiennes refusent et donnent l'ordre à leurs troupes de résister coûte que coûte. Dans ces conditions l'Amiral ordonne une opération de vive force qui permette d'acquérir le contrôle du Goulet dans les meilleurs délais. Il prescrit toutefois que cette opération sera conduite sans appui aérien ou d'armes lourdes à l'intérieur de la Ville. Cette opération est déclenchée à 10h00. Le groupement principal qui comprend essentiellement le 3^e R.P.I.M.A. et une compagnie du 2^e R.P. I.M.A., appuyés par un peloton de chars et deux pelotons portés du 8^e R.I.A, progresse sous un feu violent vers le mur d'enceinte de la ville et la « Porte de Mateur », avec l'aide de l'aviation.

(suite dans le prochain numéro)

Marcel HAPIOT

LIVRE

AU NOM DE TOUS LES NÔTRES

BERNARD ESNAULT



Un des nôtres, Bernard ESNAULT vient de faire paraître la suite de « Au nom du bleu, du blanc et du rouge ».

Ce second recueil de souvenirs d'un appelé du contingent 561/B, en Algérie de 1956 à 1958 est intitulé : **Au nom de tous les nôtres**

Il s'agit là d'un témoignage pour les générations qui suivent mais aussi, d'un document faisant revivre les moments de notre jeunesse transportée tout d'un coup, dans le monde de la guerre en AFN.

• Prix de l'ouvrage : 23 € + frais de port de 6,50 €

A commander directement chez l'auteur :

Bernard ESNAULT - 10 rue Froidure - 45800 COMBLEUX

OFFRE SPÉCIALE ANNIVERSAIRE

Cette pièce
OFFERTE*

Au lieu de 17,80€ Offre limitée au 08/11/2019



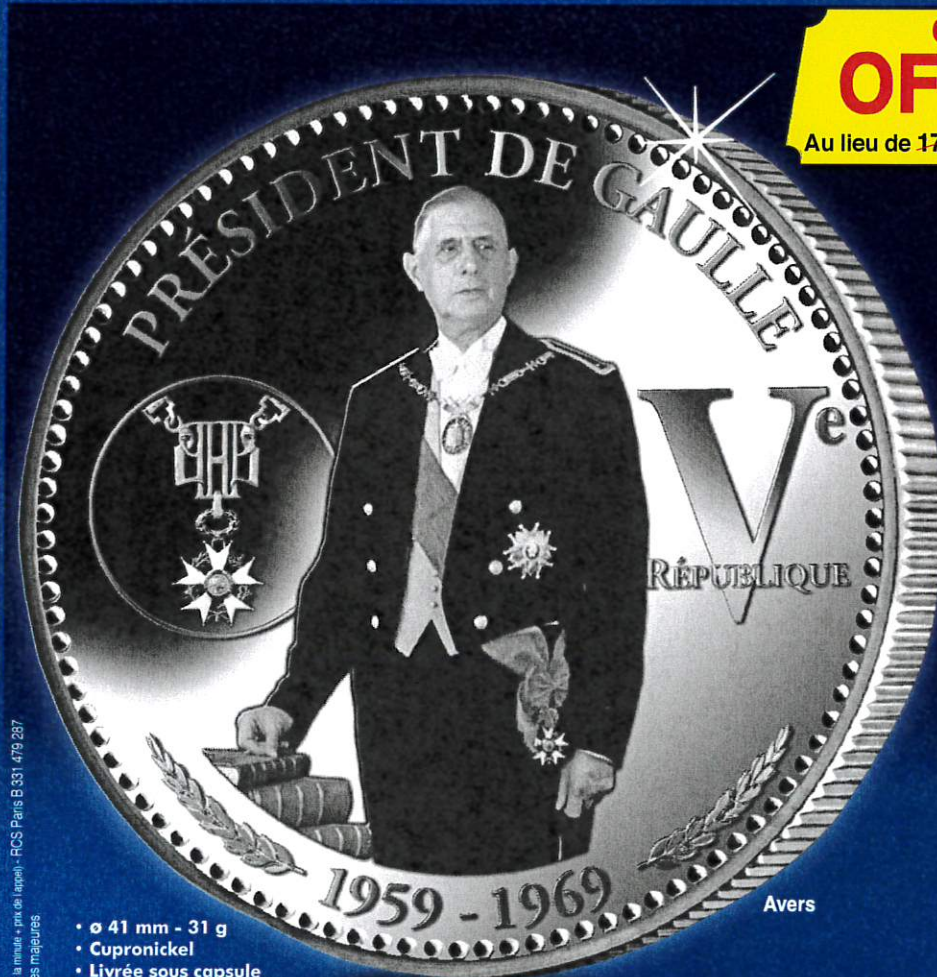
EN CADEAU

La **2€ France 2019**
Chute du Mur
de Berlin



Une monnaie française
officielle limitée à
10 millions d'ex.

Pièce neuve.



- ø 41 mm - 31 g
- Cupronickel
- Livrée sous capsule
- Revers : Palais de l'Élysée

Avers

Tel. service clientèle : 0892 35 05 22 (0,40 TTC la minute + prix de l'appel) - RCS Paris B 331 479 287
Illustrations D.R. - Offre réservée aux personnes majeures
* (+ 6,90€ de frais de traitement)

**Un précieux souvenir de Charles de Gaulle,
Père fondateur et premier Président de
notre V^e République !**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

À retourner sous enveloppe affranchie au : Club Français de la Monnaie - 6 rue Anatole de la Forge - 75858 Paris Cedex 17

www.tresordupatrimoine.fr

Oui, envoyez-moi la pièce **GRATUITE** "Charles de Gaulle - 1959-1969" accompagnée **EN CADEAU** de la **2€ France 2019 "Chute du Mur de Berlin"** (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement et d'envoi de 6,90€ :

Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie

Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° _____

Date de validité _____ Cryptogramme au dos de ma carte _____ (indispensable)

Livraison sous 2 semaines. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 08/11/2019.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres pièces de la collection "Présidents de la République".

Conformément à la loi "informatique et libertés" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site internet. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site internet www.tresordupatrimoine.fr. Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle "papiers et cartons".

1105M/P9276

M^{me}/M. _____ 1551678

Prénom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Ville _____

Tél. _____ Date de naissance [] [] / [] [] [] [] [] []

Informez-moi de vos offres internet :

E-mail _____ @ _____

En nous communiquant votre adresse e-mail, vous acceptez de recevoir les offres commerciales de notre société et de nos partenaires.

Date _____ Signature _____

Merci de ne rien agraffer ou scotcher à votre bon de commande. obligatoire

CLUB FRANÇAIS DE LA MONNAIE
UN DÉPARTEMENT DE TRÉSOR DU PATRIMOINE

405/19

SOUVENIRS

Le sous-lieutenant Charles Deregnacourt Combattant de la guerre 1939-1945

M. Charles Deregnacourt (fils), président des ACPG d'Oignies, nous a confié des documents relatant d'une part, le passé de résistant de son père et d'autre part, ses souvenirs sur cette période.

Cet article présente le combat de M. Charles Deregnacourt (père).

Charles Deregnacourt est né le 13 décembre 1913 à Orchies (Nord). Son père meurt le 19 juillet 1915 à Harazie (Marne), laissant une veuve et deux orphelins.

Malgré l'opportunité de se soustraire aux obligations militaires que lui offre le statut de pupille de la Nation, Charles Deregnacourt effectue son service militaire. Libéré le 23 octobre 1936, il rejoint Paris où il travaille aux usines Renault. Il avait épousé en décembre 1933 Jeanne Chutaux. Ils auront cinq enfants : Jeannine (1935), Pierre (1936), Charles (1937), Monique (1940) et Jean-Jacques (1942).

Il est mobilisé en septembre 1939, combat dans la région de la Marne. Démobilisé le 31 juillet 1940, il est cité à l'ordre du Régiment et décoré de la Croix de Guerre.



La Résistance à Paris

De retour à l'usine Renault, il est affecté à l'atelier 10 où l'on fabrique des chars. Membre des Jeunesses communistes, il coopère au sein du groupe Timbaut (distribution de tracts, sabotage de certaines pièces de char).

En octobre 1941, il est arrêté et incarcéré à la prison de la Santé à Paris. Il écope de deux mois de prison puis est libéré faute de preuves.

Il reprend son travail mais apprend qu'il est sur une liste de départ pour l'Allemagne. La direction le licencie, lui évitant ainsi le pire in extremis. Il vit alors de petits boulots, changeant souvent d'adresse et continue à lutter dans l'ombre contre l'envahisseur, sous la direction du parti.

Le 28 avril 1942, il est arrêté par la police française et interné au camp de concentration N-FT 1/122 de Compiègne, en tant que prisonnier politique car membre du parti communiste.

En juillet 1942, il est dirigé sur le littoral dans un camp de travail dont il réussit à s'évader. En septembre, il est condamné à mort par une cour martiale. De retour à Paris, il est recherché par la gestapo.

Le maquis du Sancerrois

Après avoir obtenu l'assurance que son épouse et ses enfants sont en sécurité, il rejoint, en avril 1943, le groupe Vengeance du capitaine Daniel, dans le bois de la Chapelotte (Cher). Son nom de maquis est le «Parisien». En couverture, il est employé dans l'exploitation forestière Neault et est censé fabriquer du charbon de bois. Il participe à toutes les opérations, à toutes les embuscades, portant de sérieux coups à l'adversaire. Le Capitaine Daniel le prend comme adjoint et il est nommé sous-lieutenant.

L'année 1944, les maquisards avaient dû quitter le bois de la

Chapeloote, leur maquis ayant été dénoncé par deux miliciens infiltrés dans le groupe, mais cela n'empêche pas les actions de combat du groupe du Capitaine Daniel.

Avril : sabotages de voies ferrées.

23 mai : engagement contre un camion allemand, près de Vignon.

Juin : sabotages sur la ligne Cosne-Bourges : 2 trains transportant des troupes allemandes déraillent. La maison du maire, vichyssois notoire et hitlérien reconnu, est sérieusement endommagée par une bombe posée par les maquisards.

22 juin : Veaugues, attaque d'une locomotive, un Allemand tué et deux blessés.

14 août : Brécy, attaque d'un convoi allemand, un camion détruit, matériel récupéré dont une mitrailleuse.

16 août : Brécy, attaque d'un convoi, six Allemands tués et matériel récupéré.

18 août : Veaugues, deux voitures et une moto saisies, six Allemands prisonniers.

19 août : Marseilles-les-Aubigny, quatre maquisards sont attaqués par 80 S.S. Du renfort arrive : 25 Allemands tués, douze prisonniers, matériel récupéré (fusils mitrailleurs, fusils, grenades).

23 août : Brécy, attaque d'un convoi, trois tués, un side-car récupéré.

27 août : arrêt du trafic sur la route de Bourges – La Charité pendant 24 heures.

30 août : à Gardefort, une voiture FTP tombe dans une embuscade. Maquisards et Allemands reçoivent des renforts. Les maquisards tiennent 2h35 à 35 contre 500 ; ils cèdent sous le nombre et décrochent, laissant trois camarades sur le terrain mais tuent dix ennemis. En représailles, les Allemands mettent le feu à plusieurs maisons.

3 décembre 1944 : mort du capitaine Daniel.

Lors d'une action d'interception d'un convoi ennemi le capitaine Daniel saute sur une mine antipersonnel. L'artère fémorale sectionnée, il succombe assez rapidement faute de transfusion sanguine. Ses funérailles dans le petit cimetière de Feux sont célébrées devant une importante foule.

• *André Lemaire dit capitaine Daniel est né le 13 juin 1920 à Crosses (Cher), ouvrier agricole, militant communiste, résistant FTP. Ses parents, cultivateurs, habitaient le moulin de Savernay (commune de Feux).*

«Ce grand Français, ce héros de la jeunesse française, disparu en pleine gloire, lui «l'indomptable», comme il avait été si bien surnommé, lui qui avait si souvent risqué sa vie, disparaissait d'une façon traîtresse sous le coup d'un engin de l'ennemi qu'il avait si souvent vaincu.

Daniel n'avait jamais désespéré de la France, il n'avait pas attendu, comme certains, la dernière minute pour attaquer l'ennemi, dès novembre 1942, il entra dans la Résistance et devint bientôt par son courage et son abnégation un chef écouté».

Lieutenant Cherrier du Comité départemental F.U.J.

(suite page 14)

Viniphile

www.viniphile.fr

*Millésime 2018,
le millésime miraculeux !*

Découvrez ce remarquable vin de Bordeaux, sélectionné pour vous, par notre œnologue expert Marc Quertinier. Il s'agit d'un Bordeaux AOC, d'un excellent rapport qualité/prix provenant d'une propriété unique et atypique.

Château DES BOUHETS

L'appréciation de
notre œnologue expert :



ŒIL : très belle robe rubis aux reflets sombres et intenses.

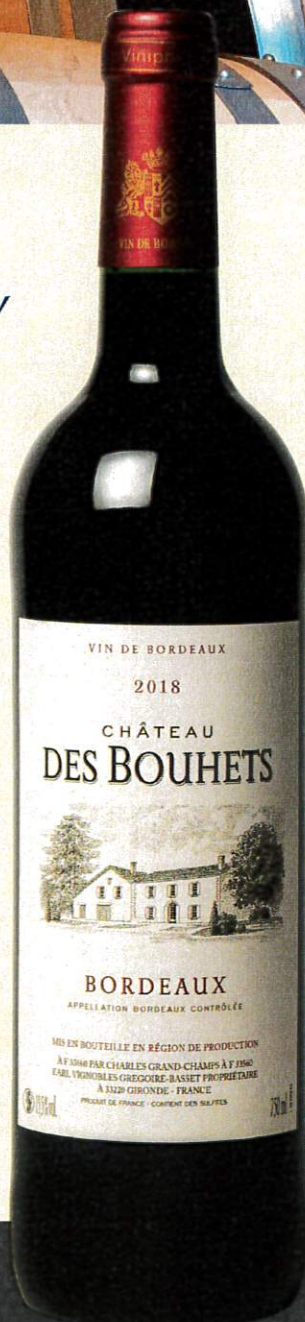
NEZ : suave, il se montre fruité et vif. Il révèle de superbes arômes de framboise accompagnés de délicates touches poivrées et florales.

BOUCHE : une belle attaque avec d'agréables grains croquants et un beau volume de fruits. Un superbe retour fruité en fin de dégustation qui s'achève sur de fins tanins.

PARFAIT SUR : des feuilletés au foie gras, une terrine de canard noisettes et pistaches, des petits flans de Saint-Jacques, un suprême de poulet aux champignons, des fromages ou des verrines de fruits rouges aux spéculoos.

Dégustation 12 à 13° - Degré : 13,5%

A boire dès à présent ou d'ici 3 à 4 ans



OFFRE DÉCOUVERTE **2€99**
au lieu de 8€99

à saisir avant le 5 novembre 2019 !

Votre **EXCELLENT BORDEAUX AOC**

2€99 LA BOUTEILLE
pour 24 bouteilles achetées



au lieu de 8€99 soit **71€76** les 24 bouteilles

OU

3€99 LA BOUTEILLE
pour 12 bouteilles achetées



au lieu de 8€99 soit **47€88** les 12 bouteilles

+

LIVRAISON GRATUITE
pour toute commande
Économisez **12€99***

GARANTIE SATISFAIT OU REMBOURSÉ

Profitez de votre offre sur www.viniphile.fr
(paiement sécurisé)



Indiquez votre code avantage :
W1658

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

7j/7 de 8h à 20h

0 892 680 432 Service 0,40 €/min + prix appel

Viniphile Bon de commande : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

OUI, je profite de mon Offre de Bienvenue, Château DES BOUHETS 2018, et je commande avant le 05/11/2019 :

W1658 - P0607

24 bouteilles à 2€99 la bouteille - réf.170302
au lieu de 8€99 (soit 66% de réduction) soit 24 bouteilles à **213€90** **71€76**

LIVRAISON GRATUITE

OU

12 bouteilles à 3€99 la bouteille - réf.170301
au lieu de 8€99 (soit 55% de réduction) soit 12 bouteilles à **106€90** **47€88**

LIVRAISON GRATUITE

OFFRE LIMITÉE A 24 BOUTEILLES PAR FOYER

IMPORTANT : Livraison par transporteur spécialisé pour la France métropolitaine et Monaco exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : _____

Mme M.

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel _____ @ _____

Date de naissance _____ Code porte _____

Je règle aujourd'hui par :

Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets

Carte bancaire

N° Carte _____ Expire fin _____ Cryptogramme _____

Date et signature _____

Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

*Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire.
Sauf erreurs typographiques. Viniphile LF SAS au capital de 821 840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerons par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de rajouter 12€99 de frais de livraison. Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ de frais supplémentaires pour les frais de port même si les 12,90€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter.
En cas de problèmes de service après-vente sur un produit, un délai et un engagement dans ces cas, vous pouvez appeler le 04 29 99 43 10. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 53€40 + 12€99 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et donc à mettre dans votre poubelle «papiers et cartons». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Code Offre WP106

Le sous-lieutenant Charles Deregnacourt (suite)

Après la disparition du capitaine Daniel, Charles Deregnacourt est nommé commandant de compagnie. Il faut continuer la lutte jusqu'à la victoire finale. Il participe à la libération de Bourges.

Expédition punitive contre deux collaborateurs

«Le 29 novembre 1944, la cour de justice du Cher s'apprête à juger deux personnes dont Louise Holmgren, accusée de collaboration. Comme le rappelle Henri Amouroux, l'atmosphère est pesante. La foule s'écrase aux portes du palais de justice, et c'est bientôt la ruée vers la salle d'audience. Les places «pour mieux voir» sont prises d'assaut. S'il y a une volonté de justice, la curiosité malsaine est aussi présente. Ces deux personnages seront abandonnés à mort par la cour de justice du Cher pour faits de collaboration, mais quelques temps plus tard, cette peine sera commuée : ils seront graciés par le président Jeanneney.

Le 21 décembre 1944, vers 18 heures, un groupe d'hommes armés faisaient irruption dans la prison du Bordiot et s'emparaient d'Aimé Péon et de «la femme Holmgren» pour reprendre le vocabulaire de l'époque.

Ils furent emmenés en dehors de la prison, et, à cinquante mètres de là, dans l'allée centrale qui conduit au Bordiot, ils furent exécutés à la mitrailleuse par un groupe de soldats du 1^{er} régiment populaire berrichon, une formation issue des F.T.P. Le lendemain, un des «justiciers», le sous-lieutenant Charles Deregnacourt, âgé de 31 ans, était arrêté.

Il reconnaissait les faits, mais ne voulut donner aucun des noms de ces complices. Il fut traduit immédiatement devant le tribunal d'Orléans, et après une plaidoirie brillante de son avocat, mettant en avant sa bravoure dans les F.T.P., il fut acquitté».

Source Internet : La libération de Bourges par Roland Narboux-Bourges encyclopédie.

«L'Etat Major lui propose de poursuivre vers une carrière militaire, après un passage dans une école d'officiers, mais il est aussi averti d'une affectation certaine en Indochine dès sa sortie de stage. Il pense à sa femme et à ses enfants qui ont tant souffert de ces années de guerre et de séparation, et refuse sans hésitation. Pour lui ce sera le retour à la vie civile où il trouvera un emploi de charbonnier qu'il occupera jusqu'au 24 décembre 1946.

Très peu payé et ayant eu connaissance que le Nord de la France recherchait des mineurs de fond, le charbon étant la

première source énergétique de l'époque, il se fait embaucher à la fosse n°4 de Carvin, et attend d'avoir un logement pour nous faire venir à notre tour. C'est ainsi que nous arrivons un matin de janvier 1947 à Carvin plus exactement à la fosse 4 où travaille mon père qui a obtenu un logement à la cité 1900. Cette cité se compose de trois rangées de maisons que l'on appelle communément coron et chaque rangée comprend 68 logements, nous avons le n° 124 de la 2^e rangée. Les rues sont de terre battue comme les trottoirs d'ailleurs et les eaux usées coulent dans ce qu'on peut appeler un caniveau.

Tout au bout et au milieu des deux premières rangées trône l'église, très fréquentée par les mineurs et leur famille car elle abrite la statue de Sainte-Barbe, patronne des mineurs et leur famille car elle abrite la statue de Sainte Barbe, patronne des mineurs, et c'est dans cette église que ma sœur Jeannine, mon frère Pierre et moi-même avons fait notre communion en 1949. En bout des deux premières rangées et de chaque côté se trouvent les écoles se composant de quatre classes.

Extrait de «Souvenir d'enfance sous l'occupation de Charles Deregnacourt (fils)».

LIVRE EN PRÊT

La préparation du déménagement de notre siège rue Copernic est en cours et à cette occasion un livre a été découvert parmi les archives qui a pour titre : **LE RETOUR DES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS** de Christophe Lewin une publication de la Sorbonne paru en avril 1995 et tiré seulement à 150 exemplaires.

Ce livre relate l'Histoire de la création de la FNCPG et de son développement de 1944 à 1952.

Un livre à parcourir, quelques exemplaires sont disponibles en prêt pour les AD intéressées.

Egalement disponible au prix de 28,97 euros à la FNAC.



BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL «LE PG-CATM»

Je désire m'abonner au journal national «**LE PG-CATM**» moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal «**LE PG-CATM**», 46 rue Copernic, 75116 Paris.

⁽¹⁾ Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

LES MOTS CROISÉS DE PIERRE NIVET



HORIZONTALEMENT

- I. Bourreau.
- II. Bruits en battue – Boîte de votes.
- III. Début d'ajour – Poisson à écailles.
- IV. Bruit de digeston – Pronom.
- V. Sévir – Refuse l'autorité.
- VI. Fin de verbe – Article féminin – Début d'édition.
- VII. Notre-Dame – Allongea.
- VIII. Beige doré – Adora.
- IX. Milieu des yeux – Parc des animaux – Base de monnaie.
- X. Muets.

VERTICALEMENT

1. Armatures.
2. Ce jour et non demain.
3. Note – Entoure le ton.
4. Arrivée – Terre en mer – Début de zèle.
5. Impulsion.
6. Article espagnol – Langue du Sud.
7. Sans danger – Ventila.
8. Femme celtique.
9. Ecole des grands – Pas dur.
10. Jeunes renards.

PROBLÈME n° 216

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

SOLUTION DU PROBLÈME N° 215

HORIZONTALEMENT

- I. TRANSPIRES. II. RER – ANSE. III. ASCESE – ANS. IV. VU. V. ELISA – CITE. VI. TR – SEP – ROC. VII. SALERAIENT. VIII. ITINERANTE. IX. ATRE – TEE. X. RUT – ASE – SS.

VERTICALEMENT

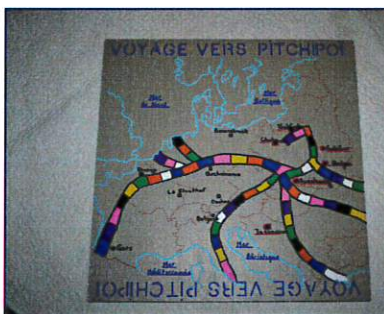
1. TRAVERSIER. 2. RESULTAT. 3. ARC – LIAIT. 4. EUSSENT. 5. SAS – AERERA. 6. PNEU – PARES. 7. IS – IA. 8. REAGIRENT. 9. TONTES. 10. SUSPECTES.

Concours de la Résistance et la Déportation (suite)

Ainsi s'exprime le professeur : «Les élèves ne disposaient pas d'internet. L'ensemble du travail sur la Seconde Guerre mondiale a été effectué avec mes outils pédagogiques authentiques niveau cycle 3 voire cycle 4 (textes, documents audio, vidéos, cartes, affiches, tickets de rationnement ...). Concernant le concours, les documents et vidéos proposés et transmis par les organisateurs ont été utilisés et très suffisants. Cependant, j'ai utilisé aussi quelques outils complémentaires : un texte sur Addi Bâ, l'affiche des triangles de classification, des bandes annonces de films (Pearl Harbor, Stalingrad) et quatre films (**Au revoir les enfants, la Rafle, Amen, Au nom de tous les miens**)».

Sur ce cas précis d'établissement scolaire, nous remarquons que les élèves ont été très sensibles au fait de participer à un concours au même titre que les autres lycéens. De nombreux stéréotypes, préjugés et idées reçues sont tombés au cours des travaux, les élèves ont réalisé des progrès significatifs dans de nombreux domaines très variés, comme la lecture, la grammaire, l'expression écrite (rédiger la règle du jeu), la géographie, l'histoire, mais aussi les mathématiques (proportionnalité et géométrie dans la création du plateau de jeu), chant également (chant des partisans). C'est extrêmement encourageant.

Depuis de nombreuses années, l'AD de l'Isère apporte son aide à ce concours, ce que nous considérons comme un devoir.



« Voyage vers Pitchpoï ».

Nota : Le thème du concours pour l'année 2019-2020 sera : «1940 : entrer en résistance, comprendre, refuser, résister».

P. Ch.

Société
SNAPP
REPORTAGES
Boutillier
Georges

B. P. 27
92250

La Garenne
Colombes

Portable
06 75 66 45 29

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tel : 01 40 02 99 00

LE PG-CATM

68^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
OCTOBRE 2019 - N° 1006

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : Georges Merle
Administration-Rédaction
46, rue Copernic, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org

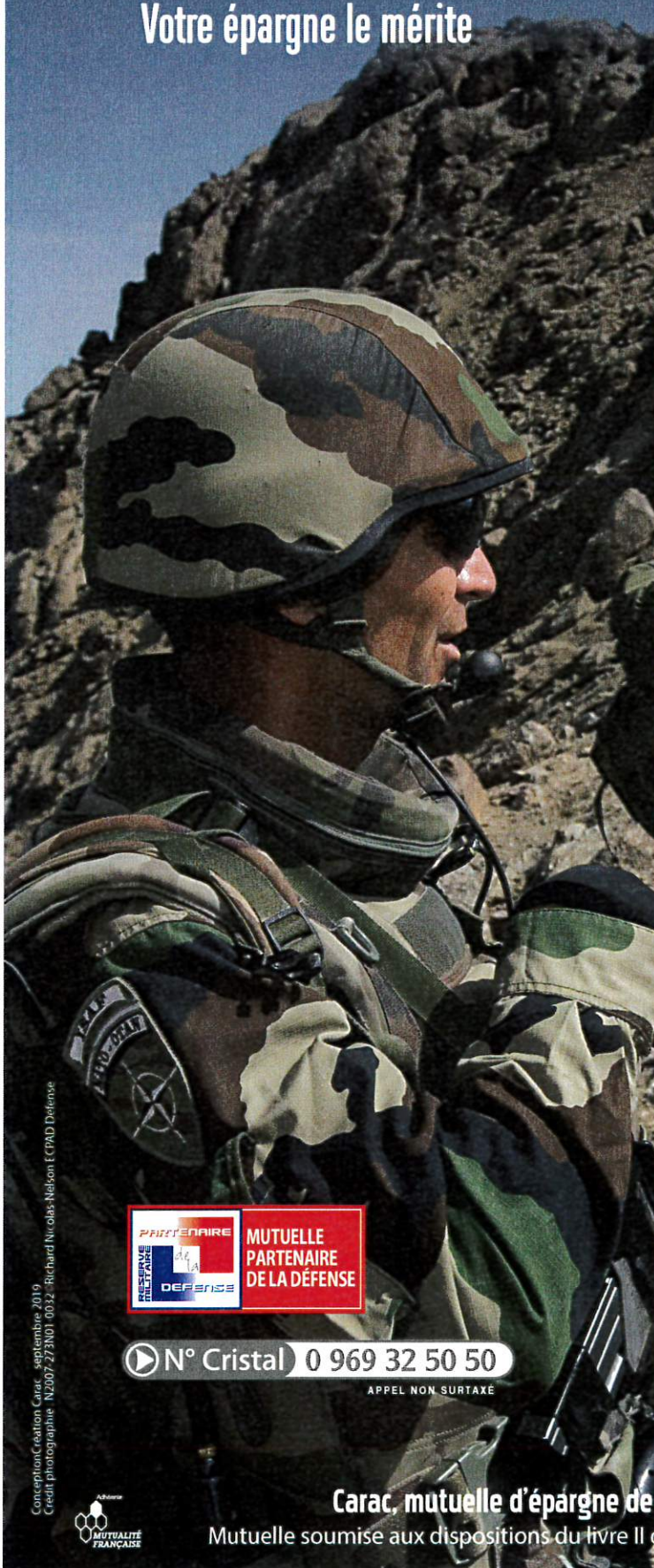
Abonnements :

Le numéro : 1,82 € - Un an (11 n^{os}) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08

Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Communication à caractère publicitaire


Votre épargne le mérite



LA CARAC FÊTE SON 95^e ANNIVERSAIRE ET PENDANT 95 JOURS VOUS OFFRE LES FRAIS SUR VERSEMENTS

Offre soumise à conditions
du 11 SEPTEMBRE au 14 DÉCEMBRE 2019*

(*) Modalités et conditions d'application sur carac.fr



 <http://bit.ly/rmcpg95ans> 

Retraite Mutualiste du Combattant

La retraite complémentaire réservée aux militaires

La retraite mutualiste du combattant est un produit d'assurance vie monosupport libellé en euros ayant pour objet la constitution d'une rente viagère différée au profit d'anciens combattants et de victimes de guerre** visés par l'article L.222-2 du Code de la mutualité et les textes réglementaires afférents.

(**) Sous réserve d'être titulaire de la Carte du Combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation.

 www.carac.fr  Facebook Carac.epargne  LinkedIn Carac
 Twitter Carac_epargne  Instagram Carac.epargne



 N° Cristal 0 969 32 50 50

APPEL NON SURTAXE

Carac, mutuelle d'épargne de retraite et de prévoyance

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II de Code de la Mutualité - SIREN 775 691 165

Conception/Creation Carac - septembre 2019
Credit photographie - NZ007-273N01-0032 - Richard Nicolas-Nelson ECPAD Defense



NA19PR-PG